

L'ÉDITO

Alain Lallemant

À MOINS D'UN MILLION LE SÉNATEUR, QUEL SERAIT LE PRIX D'UN MINISTRE ?

Mardi, la commission « Kazakhgate » réduira les feux. Elle ne devrait reprendre ses auditions qu'en octobre pour entendre MM. Ibragimov et Chodiev (on peut rêver...).

A ce stade, nous devrions louer le courage politique du MR qui a accepté le principe de cette commission, saluer la hargne pointilleuse d'Ecolo et de l'Open VLD qui ont permis l'essentiel des moments de vérité, se féliciter de la transparence obtenue par le Comité R avec le concours de la Sûreté de l'Etat. Vrai, depuis vingt ans, jamais le « trio kazakh » n'a été mis à nu comme il le fut durant ces sept mois, attirant l'attention des officines de Montréal, Tel-Aviv, Londres et Astana : ce fut une parfaite réponse aux influences occultes, un pilori public pas trop honorable mais indéniablement efficace, qui va désormais poser au « trio » bien des problèmes dans les plus reculés des paradis fiscaux.

Mais permettez-nous de boudier la fête. Si on s'élève au niveau des principes et applications généralisables, de quoi aurait pu traiter cette commission ? De quoi aurait-elle dû s'emparer ? Notamment, de la manière dont la finance offshore et globalisée est aujourd'hui à même de s'offrir discrètement les services de ministres, chefs d'Etat, parlementaires - ou journalistes/avocats/propagandistes (cochez les mentions utiles). Ce n'est pas de la fiction : l'achat

d'un homme d'influence étranger, c'est exactement ce qui a été étouffé dans le scandale Tractebel, c'est ce que révèle le dossier De Decker, c'est ce qui a justifié l'inculpation du sénateur de Montesquiou (dont la commission a été réglée par offshore). Et le « trio kazakh » est la plus belle illustration contemporaine

Comment garantir que les élus belges ne puissent jamais être achetés à (très longue) distance ?

d'une galaxie financière grise qui étend ses satellites offshore à la planète entière. Comment garantir que les élus belges ne puissent jamais être achetés à (très longue) distance par ce genre d'acteurs financiers de l'ombre ?

Pas une seule fois n'a été évoquée la manière dont le Parlement pourrait concrètement se prémunir contre l'achat

d'un parlementaire ou d'un ministre. A l'heure où le pays se gargarise de « déculmul » et de « plafond » comme si la Belgique était une île et le Samusocial le « jackpot ultime », jamais n'a été évoquée la nécessité impérieuse d'établir un registre des revenus et patrimoines des candidats avant élections, et des élus pendant et après les législatures. Pas une seule fois n'a été évoquée l'adoption d'une loi Caïman réellement sérieuse, qui empêche tout mandataire public de se faire payer en actions, en immobilier exotique ou via un emboîtement de panaméennes ou luxembourgeoises.

Qui s'occupe aujourd'hui de traquer les montages douteux de politiciens et de PEP (personnes politiquement exposées) ? Le monde de la finance. C'est la réalité que démontrent les Panama Papers et Malta Files. Et le monde politique, lui, n'enquêterait pas systématiquement sur les tentations offshore de ses membres ? Chiqué, remboursez.